

Garantir l'aide publique au développement (APD) pour la stabilité, le partenariat et la prospérité partagée

L'engagement du Canada dans la coopération internationale au développement est depuis longtemps un investissement délibéré et précieux dans la politique étrangère.

Dans un contexte mondial plus fragmenté, plus sujet aux crises et plus instable qu'il ne l'a été depuis des décennies, l'aide publique au développement (APD) est l'un des outils les plus efficaces dont dispose le Canada pour établir des partenariats résilients et promouvoir la stabilité, la prospérité et la justice à l'échelle mondiale.

Une APD prévisible et responsable permet une planification à long terme et réduit les coûts liés aux interventions en cas de crise au fil du temps, tout en renforçant la réputation du Canada en tant qu'acteur fiable, fondé sur des valeurs et axé sur les résultats. En concentrant l'APD là où elle est la plus efficace et la plus nécessaire, le Canada peut gérer ses contraintes budgétaires de manière responsable tout en préservant un atout essentiel à la stabilité et à la justice mondiales.

Recommandation clé

Établir un minimum protégé de 5,5 milliards de dollars¹ par an dans le cadre de l'aide publique au développement (APD) au sein des allocations globales de l'APD du Canada, dédié aux contextes les plus vulnérables.

Cela concerne toutes les activités d'APD dans les pays les moins avancés, à faible revenu et fragiles, ainsi que l'aide de base directement liée à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays à revenu intermédiaire inférieur. L'APD destinée à d'autres fins éligibles s'ajouterait à ce minimum garanti.²

La coopération au développement dans un contexte mondial marqué par des risques en mutation

Le Canada fait face à des pressions budgétaires dans un contexte de tensions géopolitiques accrues. Les principaux donateurs réduisent leur aide tout en augmentant leurs dépenses de défense, les alliances sont mises à rude épreuve et les pays cherchent à accroître leur autonomie stratégique.

1 Sur la base de l'APD nette réelle dans l'Enveloppe d'aide internationale (EAI), où l'APD s'élevait en moyenne à 6,65 milliards de dollars par an (ajustés en dollars de 2023) entre 2019-2020 et 2023-2024, sans tenir compte de la COVID et de l'Ukraine (qui entraînent d'importantes fluctuations dans les calculs).

Selon une analyse des données de l'APD pour 2023-2024 utilisant les codes sectoriels axés sur la pauvreté de Reality of Aid, 4,86 milliards de dollars sur les 6,72 milliards de dollars de l'APD canadienne (hors COVID et Ukraine), soit 72 %, étaient axés sur la pauvreté. En portant ce montant à 5,5 milliards de dollars, ce pourcentage passerait à au moins 82 %.

L'analyse des données de 2023 montre également qu'un total de 3,83 milliards de dollars sur 6,72 milliards était destiné aux pays les moins avancés, à faible revenu et fragiles, soit 57 %. Obtenir 5,5 milliards de dollars dans l'enveloppe permettrait de garantir davantage que l'APD du Canada soutient les personnes les plus vulnérables (calculs d'AidWatch Canada).

2 D'après le rapport commandé par Coopération Canada : **Modalités de financement du développement canadien en période de restrictions budgétaires et de tensions géopolitiques**

Parallèlement, les conflits, les chocs climatiques et les besoins humanitaires s'intensifient, les progrès durement acquis en matière de développement s'inversent, la coopération multilatérale s'affaiblit et la concurrence géopolitique s'intensifie.

Cette évolution nous touche tous-tes. Elle a des répercussions dévastatrices pour les communautés en première ligne et s'étend au-delà des frontières, augmentant les coûts économiques et sécuritaires à long terme pour le Canada.

Dans ce contexte, réduire l'aide internationale n'est ni prudent ni stratégique pour le Canada. Pourtant, dans le budget fédéral de 2025, le Canada a annoncé une réduction de 2,7 milliards de dollars de l'aide internationale sur quatre ans. Sans priorités claires, ces réductions risquent d'affaiblir la capacité du Canada à prévenir les crises avant qu'elles ne s'aggravent, ce qui affecterait les Canadien-ne-s par des perturbations commerciales, des pressions inflationnistes, des déplacements de population, des risques sanitaires et une insécurité croissante.

Un investissement stratégique dans la stabilité, l'influence et la crédibilité

L'APD est un instrument essentiel de la politique économique, diplomatique et sécuritaire du Canada. Il s'agit d'une ressource unique qui est particulièrement efficace et nécessaire dans les pays les moins avancés, à faible revenu et fragiles, où la pauvreté et les inégalités sont les plus élevées, les risques les plus importants et les investissements privés les moins susceptibles d'affluer.

Dans ces contextes, l'APD renforce les services de base, les institutions et la résilience, empêchant ainsi les chocs de dégénérer en crises humanitaires, économiques et sécuritaires. Un engagement soutenu en faveur du développement est toujours plus efficace et moins coûteux que d'intervenir après que les crises se sont enracinées, car il réduit les situations d'urgence, soutient les partenaires et diminue les coûts à long terme pour les contribuables canadiens.

En fin de compte, dans un monde plus conflictuel, l'APD est un instrument stratégique qui permet de lutter contre la pauvreté, de répondre aux crises et de renforcer la résilience des pays partenaires. Parallèlement, elle renforce l'influence du Canada en tant que puissance moyenne en instaurant la confiance et la crédibilité et en permettant un engagement diplomatique, économique et multilatéral à long terme.

La valeur unique de l'APD

L'APD est essentielle car elle complète le financement privé en atteignant des lieux, des personnes et des secteurs où les solutions marchandes seules sont insuffisantes, en particulier dans les secteurs sociaux tels que la santé et l'éducation et dans les contextes humanitaires où les rendements financiers sont limités ou inexistantes.

De nombreux pays les moins avancés, à faible revenu et fragiles dépendent de l'APD en raison :

Assiette fiscale étroite, secteur informel important, surendettement, flux financiers illicites et évasion fiscale internationale, ainsi qu'un accès inégal au financement.

Financements privés étant concentrés dans les pays à revenu intermédiaire et les secteurs bancables, ils contournent les contextes les plus vulnérables et les plus risqués.

L'APD sous forme de dons reste donc une source essentielle de légitimité, de fiabilité et de partenariat, renforçant la capacité des pays à résister aux chocs et réduisant le coût des crises futures.

Préserver la fonction essentielle de l'APD

L'APD est de plus en plus sollicitée pour atteindre des objectifs concurrents, notamment les biens publics mondiaux, les priorités géopolitiques et la mobilisation de financements privés, souvent sans que les résultats

en matière de pauvreté et d'inégalités soient suffisamment clairs. Si les financements privés contribuent aux efforts de développement, ils ne peuvent remplacer l'aide sous forme de dons dans les contextes les plus fragiles.

Le financement des biens publics mondiaux tels que l'atténuation des changements climatiques, la préparation aux pandémies et la protection de la biodiversité est important, mais ne devrait pas remplacer l'APD axée sur la pauvreté dans les contextes les moins développés et les plus fragiles.

Conformément à la Loi sur la responsabilité en matière d'aide publique au développement du Canada et à l'intérêt national du Canada en tant que partenaire mondial fiable et crédible, les ressources limitées exigent des choix rigoureux. L'APD doit donc donner la priorité à la réduction de la pauvreté et des inégalités, à l'appropriation par les pays et à la conformité avec les normes en matière de droits de la personne.

En cette période de rupture mondiale, la question n'est pas de savoir si le Canada peut se permettre cet investissement, mais s'il peut se permettre les conséquences d'un sous-investissement dans la prévention et le développement durable. Ne pas maintenir un minimum essentiel d'APD axée sur la lutte contre la pauvreté augmentera les coûts futurs, aggravera l'instabilité et affaiblira la crédibilité et l'influence du Canada sur la scène internationale.

Dans une économie mondiale plus fragmentée, les pays qui restent présents et fiables façonneront la prochaine génération de partenariats stratégiques. Le Canada comprend depuis longtemps que la coopération internationale au développement est un instrument essentiel à la stabilité mondiale, à l'influence internationale et à la résilience économique du Canada.

À quoi ressemble le succès

1 Garantir l'APD pour la stabilité, le partenariat et la prospérité partagée

Établir un minimum protégé de 5,5 milliards de dollars par an dans l'aide publique au développement (APD) dans le cadre des allocations globales de l'APD du Canada, dédié aux contextes les plus vulnérables. Cela concerne toutes les activités d'APD dans les contextes les moins développés, à faible revenu et fragiles, ainsi que l'aide de base directement liée à la réduction de la pauvreté et des inégalités dans les pays à revenu intermédiaire inférieur.

L'APD destinée à d'autres fins éligibles s'ajouterait à ce minimum protégé. Cela devrait s'appliquer aux budgets 2026-2027 à 2029-2030.

2 Publier des allocations et des projections transparentes et pluriannuelles de l'APD

Collaborer avec la société civile et les partenaires afin de définir clairement les implications des réductions annoncées ou des nouveaux investissements pour les budgets, les priorités et la programmation annuels de l'APD, afin de garantir la prévisibilité, la transparence et l'efficacité.

3 Rationaliser le rôle de l'APD en veillant à ce que le financement des biens publics mondiaux soit supplémentaire et fourni par le biais d'instruments et d'approches complémentaires.

4 Déployer stratégiquement les financements concessionnels

Dans le cadre de l'APD, recourir à des subventions lorsque la dette serait préjudiciable, et à des prêts concessionnels uniquement lorsque le remboursement est réaliste et n'augmente pas le surendettement, afin de maximiser l'impact tout en protégeant les pays partenaires contre les risques futurs liés à la dette.

5 Maintenir l'expertise et les contributions du Canada en matière d'égalité des genres

Maintenir un financement solide de l'APD pour l'égalité des genres dans tous les programmes d'aide au développement et d'aide humanitaire du Canada, en tirant parti d'une expertise approfondie et de réseaux solides dans un contexte de recul démocratique et de résistance mondiale à la justice entre les genres.

6 Tirer parti de l'expertise de la société civile

Renforcer l'efficacité de l'APD en investissant dans des partenariats avec la société civile canadienne et des organisations locales grâce à un financement plus souple et à des modèles de risque actualisés qui soutiennent la coopération pendant les périodes d'instabilité géopolitique.